

Quand un collectif de médecins libéraux pense la médecine pour demain avec des arguments du passé

Alors même que la région Ile-de-France se place comme le 1^{er} désert médical de France métropolitaine, que les inégalités sociales de santé y sont criantes et les problématiques d'accès aux soins nombreuses, un collectif de médecins généralistes libéraux « Médecins pour Demain » a porté des revendications au moment des fêtes de fin d'année en utilisant une grève des soins comme moyen de pression. France Assos Santé Ile-de-France constate que ces revendications ne sont pas portées par l'ensemble de la profession mais a tout de même souhaité prendre le temps d'un travail interassociatif pour passer au crible quelques-uns des arguments présentés par ce collectif.

Ce dernier dit vouloir « créer un choc de l'attractivité » pour ce métier « en doublant le prix de la consultation » et en instituant « des aides à l'installation ». Ces revendications sont présentées comme le remède miracle pour solutionner les problématiques du renouvellement des générations.

Pour France Assos Santé Ile-de-France, cette proposition, si elle devait être appliquée en son entier, demanderait un effort supplémentaire à la société (augmentation des plafonds de remboursement par la sécurité sociale et les mutuelles) et creuserait davantage les inégalités sociales de santé dans notre région. En outre, le versement d'aides financières à l'installation a déjà été expérimenté et n'a permis aucune amélioration.

La régulation de l'installation des professionnels de santé ayant une mission de service se révèle en revanche être une solution donnant des résultats pour remédier aux difficultés de répartition, comme le démontre les exemples d'autres professions où elle s'applique (pharmaciens, infirmiers notamment).

Ce collectif redoute que d'autres soignants puissent être autorisés à prescrire, notamment les infirmières en pratique avancée (IPA), il n'envisage qu'une délégation de tâche subordonnée à une supervision d'un médecin et estime que le diagnostic et la prescription sont des actes médicaux et ne sauraient se transférer.

France Assos Santé Ile-de-France considère qu'il faut dépasser la délégation de tâches, pour se diriger vers un transfert de compétences encadré par la Haute Autorité de Santé. Il s'agit d'une manière utile de penser la graduation des soins, l'interdisciplinarité et les différents niveaux d'expertise à mobiliser pour une personne qui nécessite des soins. Cela facilite les regards croisés fondés sur des compétences complémentaires de professionnels sur une situation et permet de mieux aborder les savoirs expérientiels patients.

Des mesures structurantes sont nécessaires pour transformer les modes d'exercices des professionnels de santé libéraux. En effet, la région Ile-de-France est sous pression : d'ici 5 ans, le territoire francilien risque de perdre 50% de son offre en médecine libérale d'après l'URPS Médecins libéraux¹. Cela a été dit dans le plaidoyer que France Assos Santé porte au niveau national : nous devons passer de l'exercice d'une médecine solitaire à une médecine solidaire² !

¹ <https://www.urps-med-idf.org/wp-content/uploads/2022/03/SUPPORT-CONF-PRESSE-9MARS2022-URPSMEDIDF-WEB.pdf>

² https://www.france-assos-sante.org/communique_presse/refonder-les-soins-primaires-de-lexercice-solitaire-a-lexercice-solidaire/

Les professionnels de santé doivent travailler selon une logique territoriale où l'interdisciplinarité, le partage des compétences, le travail en équipe sont autant d'atouts pour renforcer la coordination des parcours de santé, y inclure des actions de prévention, organiser la permanence des soins, et *in fine* améliorer la qualité et la sécurité des soins. Les usagers ont également tout à y gagner ! Ces nouvelles organisations contribueraient en outre à alléger la surcharge de travail administrative que ce collectif dénonce.

Face à des revendications inadaptées à la médecine d'aujourd'hui, il est important de réfléchir collectivement à des mesures qui changeront la donne durablement et aux bénéfiques de tous professionnels et usagers. Le futur projet régional de santé en préparation doit en être l'occasion. Il faut cesser de penser l'organisation du système de santé en silos et selon le prisme particulier d'une profession ! C'est en pensant cette organisation collectivement, professionnels de santé, offreurs de soins, élus et usagers, que nous trouverons des solutions ! Cela tombe bien c'est l'essence de la démocratie en santé !

Contacts presse : Julie GIRAUD – 07 56 34 11 23 – jgiraud@france-assos-sante.org